

# Google est parvenu à un arrangement avec l'AFP

Petit à petit, Google parvient à solder ses multiples litiges avec les éditeurs à propos de Google News. Ce service, on le sait, reprend les informations mises en ligne par des milliers de médias. Mais certains estiment que cette reprise systématique viole le principe du droit d'auteur et enfreint leur modèle économique.

C'est le cas de l'AFP, l'Agence France Presse, qui avait déposé plainte en 2005 en France et aux Etats-Unis. L'agence réclamait des dommages et intérêts ainsi qu'une interdiction d'utiliser ses textes et photographies sans son autorisation préalable.

Aujourd'hui, les deux groupes annoncent être parvenus à un accord, dont les modalités n'ont pas été révélées. L'AFP a donc retiré sa plainte.

Dans un communiqué commun, les deux entreprises indiquent que l'accord permet au géant du monde Internet de continuer à publier sur Google News, ainsi que sur d'autres de ses services, des contenus appartenant à l'AFP.

Après d'âpres négociations, Google solde ce conflit qui succède à bien d'autres, dont l'un concernait un confrère de l'AFP, Associated Press, pour lequel Google a accepté de payer une rétribution. L'agence Reuters a également obtenus la signature de plusieurs accords pour fournir des contenus photographiques et textuels à différents services de Google.

Pour autant, Google n'en a pas fini avec la fronde des éditeurs qu'il ne veut pas rémunérer. La firme de Mountain View, tout comme MSN Actualités, est poursuivie en Belgique par des journaux comme Le Soir ou La Libre Belgique ainsi que par Copiepresse, la société qui gère les droits d'auteur des journalistes belges francophones.

En février, le tribunal de première instance de Bruxelles a confirmé un premier jugement rendu en septembre obligeant Google à arrêter de reproduire des titres de la presse belge sous peine de devoir s'acquitter d'une amende de 25.000 euros par jour.

Pour autant, l'entêtement du monde de la presse écrite pourrait être à double tranchant. Si les sites de news comme Google reprennent les accroches des articles des journaux (titres et résumés), ces accroches renvoient systématiquement vers les sites respectifs. Ce qui crée du trafic pour ces journaux. Un trafic loin d'être négligeable.

En tournant le dos à ces moteurs de recherche, les opposants à Google choisissent de se priver d'une audience et d'une visibilité considérables et mettent en question leurs stratégies Web face à leurs médias traditionnels.